



Solde de point à 0, permis état valide

Par Ciciznn

Bonjour,

Mon solde de point du permis de conduire est à 0,

sur mon RII il est noté que l'infraction a été enregistré le 02/04/2026 et définitive le 20/10/2025. Mon permis est toujours en état valide

Une lettre recommandé 48SI a été envoyé depuis le 09/04/2026 mais je n'ai toujours rien reçu. Je n'ai pas eu d'avis de passage et sur le suivi du courrier il est indiqué que la lettre a été renvoyé à l'expéditeur car l'adresse est incorrecte ou incomplète. (Or je reçois tout mes courriers à la même adresse et je n'a jamais eu de problème)

J'effectue ce week-end un stage de point.

Pensez vous que mon stage sera pris en compte et mon permis ne sera pas annulé ?

Merci de vos réponses